

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

WILAYA DE KHENCHELA

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE :

408015000040090

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS
MINIMALES**

RESTREINT N° 05 /2016

Dans le cadre de programme d'appui de la croissance économique – TRANCHE 2015
- Le Monsieur le Ministre Des Travaux Publics représenté par Le Monsieur Le
Directeur Des Travaux Publics, lance un avis d'appel d'offres avec exigence de
capacités minimales pour la réalisation du projet suivants : **pour la réalisation de projet
suivants :**

ENTRETIEN DE LA RN 88 DE PK SUIVANT :

1-ENTRETIEN DE LA RN 88 DU PK 52+200 AU PK 53+250 SUR UN LINEAIRE DE 1 ,05
KM (2*2 VOIES)

2- ENTRETIEN DE LA RN 88 DU PK 61+00 AU PK 64+00 SUR UN LINEAIRE DE 3 KM
(2*2 VOIES)

3-ENTRETIEN DE LA RN 88 DU PK 77+500 AU PK 79+500 SUR UN LINEAIRE DE 2 KM
(2*2 VOIES)

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre qualifiées des travaux publics catégories **quatre (04) et plus activité principale en travaux publics**.

Peuvent retirer le dossier de soumission auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Khenchela route Meskiana – Service d'Administration et des Moyens – bureau des marchés N° 09 contre paiement par espece ou par chèque d'un montant de 2000 DA libellé au nom du trésor de la wilaya de khenchela non remboursable déposé auprès du régisseur de la direction des travaux publics de la wilaya de khenchela

Les offres doivent contenir les documents en vigueur suivants conformément aux détails sur cahier de charge:

1- LE DOSSIER DE CANDIDATURE: contient

- une déclaration de probité signée, paraphée et datée
- une déclaration de candidature signée, paraphée et datée
- **une déclaration de sous-traitant signée, paraphée et datée**
- les statuts pour les sociétés pour les personnes morales
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants

a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité,

le cas échéant.

b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

2- L'OFFRE TECHNIQUE : contient

- une déclaration à souscrire remplie, signée, paraphée et datée
- L'instruction aux soumissionnaires signée, paraphée et datée.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique
- Les Cahiers de charges paraphés, signés et datée (CCAG – CPC- CPS) .

3 . L'OFFRE FINANCIERE : contient

- La lettre de soumission dûment signée , paraphée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires remplie, paraphé, signé et daté.
- Le devis quantitatif et estimatif remplie, paraphé, signé et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° ..l'objet de l'appel d'offres».

Le délai de préparation des offres est fixé à **(21 jours)** à compter le: **24/04/2016**.

L'administration reçoit les plis portant la mention si dessus le : **14/05/2016** avant **12^h :00 (midi)**.

L'ouverture des plis (techniques, financiers et candidature) se fera en une seule séance publique au siège de la direction des Travaux Publics de la wilaya de Khenchela, le : **14/05/2016** à **14h:00**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **(03mois + Le délai de préparation des offres)** à compter de la date limite du dépôt des offres.

Observations :

- Si le dernier délai de dépôt des offres correspond à un jour de repos L'ouverture se fera le premier jour ouvrable qui suit.

-Tous les soumissionnaires sont invités pour présence de session du l'ouverture des enveloppes Conformément a l'article 70 du décret présidentiel N° : 15-247 du 16 septembre 2015 portant le réglementation des marchés publics et des délégations de service public

EL KAWALISSE le: 24/04/2016

LE TEMPS le: 25/04/2016.